

CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'EPALINGES

Rapport annuel des activités 2015

Membres du Conseil d'établissement : Mmes et MM. Lyne GEMMITI, Virginie GUISAN, Véronique MAURON LAYAZ, Anne-Claude MÜHLBERG (jusqu'au 30 juin 2015), Sandrine RAMÒ, Vanessa RANDEWIJK (dès le 17 septembre 2015), Marie-Thérèse ROSSIER, Marie SCHNEIDER VOIROL, Antoinette SCHWITZGUEBEL, Marc-Alain BERBERAT, Pierre JOLLIET, Pierre-Alain MELLINA, Félix SCHMIDT.

Séance du 19 mars 2015

Thème 1. Projet de création d'une unité d'accueil pour écoliers au collège de l'Ofréquaz approuvé à l'unanimité par le Conseil communal. L'appui du Conseil d'établissement a été mentionné lors de cette séance.

Thème 2. Réflexion relative aux locaux, notamment l'agrandissement du collège de la Croix-Blanche ou l'utilisation de la dernière salle disponible au collège du Village. La Municipalité lance le mandat d'étude parallèle concernant le projet d'agrandissement du collège de Bois-Murat (agrandissement de l'école et de la salle de gym., unité d'accueil, garderie, etc.). L'objectif de la réalisation de cette construction est fixé à la rentrée 2021.

Thème 3. Présentation du concept de semaine de fin de scolarité, fixé par le memento interne de l'Etablissement. Il est rappelé que l'organisation de cette semaine particulière de fin de scolarité pour les 11^e années incombe aux maîtres de classes qui sont responsables du choix de la destination et du programme. Il faut savoir que ce projet est mis sur pied 2 ans à l'avance et qu'un grand nombre de critères qui entrent en ligne de compte pour son élaboration :

- ° le seuil de résistance personnel à assumer l'immense responsabilité qui consiste à s'occuper d'une vingtaine d'ado pendant 5 jours complets
- ° la disponibilité personnelle de chacun (enfants ou pas, etc.)
- ° le temps à disposition pour l'organisation de ce voyage tout en respectant le budget
- ° le degré de confiance envers les élèves

Thème 4. Explications relatives aux horaires d'école. Suite à la demande de plusieurs parents souhaitant un début plus tardif de la journée scolaire, une première séance a eu lieu, avec la direction de l'établissement, pour étudier la possibilité de tenter une expérience consistant à proposer 4 périodes le matin et 3 l'après-midi plutôt que 5 le matin et 2 l'après-midi, pour les élèves de la 7^e à 11^e. Les difficultés à organiser les horaires et leurs conséquences sont relevées. Il en est de même avec l'horaire 4/3, du fait que certaines périodes qui sont normalement enseignées le matin (maths, etc.) le seront l'après-midi et que l'attention des élèves ne sera pas la même. Il faut aussi tenir compte du fait qu'on ne dispose pas de l'infrastructure qui permettrait d'accueillir tous les élèves à midi. Le règlement d'application de la loi sur la journée continue n'est pas encore entré en vigueur, on ne sait donc pas quelles seront les obligations réelles des communes. A ce stade, le groupe de travail estime qu'il est prématuré de changer les horaires et que malgré la demande de quelques parents, l'horaire va pour l'instant demeurer tel quel.

2) Séance du 26 mai 2015 avec le conseil des élèves

Thème 1. Présentation des sujets traités plus ceux en cours auprès des délégués de classe :

1) Journée à thème (JAT)

Cette année a eu lieu la quatrième édition de la JAT, sur le thème de l'élégance. Le bilan est très positif car il y a eu une bonne participation. Des images et vidéos ont été faites tout au long de cette journée. Un groupe de travail s'occupe actuellement de préparer ces images afin de les diffuser lors de la fête des écoles.

2) Course d'orientation

Deux déléguées sont en train d'organiser une course d'orientation qui a pour but de faire visiter le collège et les installations sportives à tous les nouveaux arrivants en 7^{ème} à Bois-Murat.

3) Boum

Un groupe de trois élèves a été mandaté pour organiser la « boum » de la fête des écoles pour les 7-8 et 9-11^{èmes}.

4) Eau

Une déléguée soulève le problème relatif à la qualité de l'eau du robinet ; elle trouve qu'elle a mauvais goût. Elle projette de passer par la voie hiérarchique pour demander à la commune d'effectuer une enquête afin de savoir s'il s'agit d'un problème de qualité de l'eau ou d'un autre problème.

5) Fête des écoles

Collaboration entre plusieurs délégués pour organiser des matches par équipe qui seront disputés lors de la fête des écoles.

Thème 2. Fonctionnement du Conseil durant l'année.

3) Séance du 19 novembre 2015

Thème 1. Informations de la Direction des écoles concernant l'organisation des sorties extra-muros pour les élèves de 11^e année. La problématique de ces sorties a été reprise de manière plus large, principalement au niveau de l'accompagnement. Avec l'avis d'un groupe de travail et des maîtres de 9^e à 11^e, la Direction de l'établissement a décidé de maintenir la semaine de fin de scolarité extra-muros pour les 11^e ainsi que les camps à Leysin pour les 4^e à 10^e années (4-5^e : camps d'été, 6^e à 8^e : camps de ski, 9^e : camps polysportifs, 10^e : camps multiglisser).

Concernant la semaine de fin de scolarité, il a été confirmé que la forme et le contenu sont libres dans le cadre pédagogique, culturel ou sportif évoqué dans la loi ainsi que dans le cadre financier fixé par la Direction. Cette semaine peut donc être vécue en groupe classe ou de manière décloisonnée si l'offre le permet. De multiples exemples ont été évoqués :

- voyages d'études dans une ville ou une région, en Suisse ou à l'étranger,
- camps dans un centre sportif qui propose des activités, en Suisse ou à l'étranger,
- semaine avec diverses thématiques proposées aux élèves dans un lieu de base, en Suisse ou à l'étranger, voire au domicile de l'élève.

Tout est ouvert, la forme et le contenu sont décidés par le maître qui va les organiser et accompagner les élèves.

La priorité pour accompagner les classes est donnée aux maîtres de classe ou aux répondants pour les VG.

Ce sujet sera développé sur le site internet de l'école.

Thème 2. Déroulement de la séance annuelle des parents d'élèves qui a eu lieu le 17 septembre 2015 à la salle des Combles de la Maison de Commune avec 32 personnes présentes. Cette fois, c'étaient plutôt des parents d'enfants des degrés primaires qui étaient présents.

La première partie était consacrée à la présentation des infrastructures scolaires au collège de l'Ofréquaz.

La deuxième partie concernait l'élection de la nouvelle déléguée, Mme Vanessa RANDEWIJK, qui a été élue à l'unanimité.

La troisième partie portait sur les activités du Conseil d'établissement en 2014 et 2015.

Enfin, la quatrième partie invitait à discuter sur trois thèmes proposés, à savoir :

- le sommeil des élèves ;
- la présence des migrants au Collège de l'Ofréquaz ;
- la culture à l'école.

Thème 3. Présentation par le représentant de la municipalité des modifications validées par le canton, concernant le règlement de police d'Epalinges. Le précédent datait de 1969, il était donc nécessaire de le dépoussiérer.

Les chapitres intéressants pour le Conseil d'établissement sont cités dans la section 5 du règlement, dès l'article 81. En premier lieu, à l'article 81, le comportement des mineurs et des majeurs sur le territoire public et privé communal a été défini. A l'article 82, il est mentionné qu'il est interdit aux mineurs de moins de 16 ans de fumer, de consommer des boissons alcoolisées, de consommer des produits stupéfiants et de sortir non accompagnés d'un majeur responsable, entre 22 heures (23 heures pendant l'horaire d'été) et 6 heures le matin. Les mineurs de plus de 16 ans qui fréquentent l'école obligatoire sont soumis aux mêmes règles. Les mineurs doivent se conformer aux règles en vigueur dans l'établissement scolaire qu'ils fréquentent.

L'article 83 indique les endroits que les mineurs sont autorisés à fréquenter ainsi que les horaires. L'article 84, les accès aux bals, l'article 85, les dispositions pénales et l'article 86, les activités prohibées.

Le président remercie les membres du Conseil pour leur engagement au service de la communauté et pour la qualité des débats, avec un merci tout particulier pour la secrétaire qui rend compte des discussions et organise les séances.

Epalinges le 28.03.2016

Le Vice-Président : Marc-Alain BERBERAT

Secrétaire : Fabienne GHEZA